



RETURN BIDS TO:
RETOURNER LES SOUMISSIONS À:
**Bid Receiving Public Works and Government
Services Canada/Réception des soumissions
Travaux publics et Services gouvernementaux
Canada**
1713 Bedford Row
Halifax, N.S./Halifax, (N.É.)
B3J 1T3
Nova Scotia
Bid Fax: (902) 496-5016

**REQUEST FOR PROPOSAL
DEMANDE DE PROPOSITION**

**Proposal To: Public Works and Government
Services Canada**

We hereby offer to sell to Her Majesty the Queen in right of Canada, in accordance with the terms and conditions set out herein, referred to herein or attached hereto, the goods, services, and construction listed herein and on any attached sheets at the price(s) set out therefor.

**Proposition aux: Travaux Publics et Services
Gouvernementaux Canada**

Nous offrons par la présente de vendre à Sa Majesté la Reine du chef du Canada, aux conditions énoncées ou incluses par référence dans la présente et aux annexes ci-jointes, les biens, services et construction énumérés ici sur toute feuille ci-annexée, au(x) prix indiqué(s).

Comments - Commentaires

Title - Sujet Sub-sea Buoyancy Assemblies	
Solicitation No. - N° de l'invitation F5956-160440/A	Date 2016-11-22
Client Reference No. - N° de référence du client F5956-16-0440	
GETS Reference No. - N° de référence de SEAG PW-\$HAL-409-9986	
File No. - N° de dossier HAL-6-77174 (409)	CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME
Solicitation Closes - L'invitation prend fin at - à 02:00 PM on - le 2016-12-14	Time Zone Fuseau horaire Atlantic Standard Time AST
F.O.B. - F.A.B. Plant-Usine: <input type="checkbox"/> Destination: <input checked="" type="checkbox"/> Other-Autre: <input type="checkbox"/>	
Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à: Taylor, Kathie	Buyer Id - Id de l'acheteur hal409
Telephone No. - N° de téléphone (902) 496-5510 ()	FAX No. - N° de FAX (902) 496-5016
Destination - of Goods, Services, and Construction: Destination - des biens, services et construction: DEPARTMENT OF FISHERIES AND OCEANS BEDFORD INST.OC VULCAN BLDG VG-05 SEE HEREIN DARTMOUTH NOVA SCOTIA B2Y4A2 Canada	

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Vendor/Firm Name and Address

**Raison sociale et adresse du
fournisseur/de l'entrepreneur**

Issuing Office - Bureau de distribution

Atlantic Region Acquisitions/Région de l'Atlantique
Acquisitions
1713 Bedford Row
Halifax, N.S./Halifax, (N.É.)
B3J 3C9
Nova Scot

Delivery Required - Livraison exigée See Herein	Delivery Offered - Livraison proposée
Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur	
Telephone No. - N° de téléphone Facsimile No. - N° de télécopieur	
Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)	
Signature	Date

TABLE DES MATIÈRES

PARTIE 1 - RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

1. Exigences relatives à la sécurité
2. Besoin
3. Compte rendu
4. Contenu Canadien

PARTIE 2 - INSTRUCTIONS À L'INTENTION DES SOUMISSIONNAIRES

1. Instructions, clauses et conditions uniformisées
2. Présentation des soumissions
3. Demandes de renseignements en période de soumission
4. Lois applicables

PARTIE 3 - INSTRUCTIONS POUR LA PRÉPARATION DES SOUMISSIONS

1. Instructions pour la préparation des soumissions

PARTIE 4 - PROCÉDURES D'ÉVALUATION ET MÉTHODE DE SÉLECTION

1. Procédures d'évaluation
2. Méthode de sélection

PARTIE 5 - ATTESTATIONS ET RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

1. Attestations préalables à l'attribution du contrat et renseignements supplémentaire

PARTIE 6 - CLAUSES DU CONTRAT SUBSÉQUENT

1. Exigences relatives à la sécurité
2. Besoin
3. Clauses et conditions uniformisées
4. Durée du contrat
5. Responsables
6. Paiement
7. Instructions relatives à la facturation
8. Attestations
9. Lois applicables
10. Ordre de priorité des documents
11. Clauses du Guide des CCUA

Liste des annexes

- | | |
|----------|-------------------------------|
| Annexe A | Besoin |
| Annexe B | Base de paiement |
| Annexe C | Croix de données de référence |

PARTIE 1 – RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

1.1 Exigences relatives à la sécurité

n/a

1.2 Besoin

Pêches et Océans Canada (MPO), Secteur des sciences, a besoin de bouées immergées fabriquées par DeepWater Buoyancy (Biddeford, Maine, États-Unis, la façon la plus complète à l'annexe A.

La livraison est obligatoire le ou avant le 31 mars 2017.

B4024T Aucun produit de remplacement 2006-08-15

1.3 Compte rendu

Les soumissionnaires peuvent demander un compte rendu des résultats du processus de demande de soumissions. Les soumissionnaires devraient en faire la demande à l'autorité contractante dans les 15 jours ouvrables, suivant la réception des résultats du processus de demande de soumissions. Le compte rendu peut être fourni par écrit, par téléphone ou en personne.

1.4 Accords commerciaux

Ce besoin est assujéti aux dispositions de l'Accord sur le commerce intérieur (ACI).

PARTIE 2 – INSTRUCTIONS À L'INTENTION DES SOUMISSIONNAIRES

2.1 Instructions, clauses et conditions uniformisées

Toutes les instructions, clauses et conditions identifiées dans la demande de soumissions par un numéro, une date et un titre sont reproduites dans le *[Guide des clauses et conditions uniformisées d'achat](https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat)* (<https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat>) publié par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada.

Les soumissionnaires qui présentent une soumission s'engagent à respecter les instructions, les clauses et les conditions de la demande de soumissions, et acceptent les clauses et les conditions du contrat subséquent.

Le document [2003\(2016-04-04\)](#) Instructions uniformisées - biens ou services - besoins concurrentiels, est incorporé par renvoi dans la demande de soumissions et en fait partie intégrante.

2.2 Présentation des soumissions

Les soumissions doivent être présentées uniquement au Module de réception des soumissions de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC) au plus tard à la date, à l'heure et à l'endroit indiqués à la page 1 de la demande de soumissions.

2.3 Demandes de renseignements – en période de soumission

Toutes les demandes de renseignements doivent être présentées par écrit à l'autorité contractante au moins sept (7) jours civils avant la date de clôture des soumissions. Pour ce qui est des demandes de renseignements reçues après ce délai, il est possible qu'on ne puisse pas y répondre.

Les soumissionnaires devraient citer le plus fidèlement possible le numéro de l'article de la demande de soumissions auquel se rapporte la question et prendre soin d'énoncer chaque question de manière suffisamment détaillée pour que le Canada puisse y répondre avec exactitude. Les demandes de renseignements techniques qui ont un caractère exclusif doivent porter clairement la mention « exclusif » vis-à-vis de chaque article pertinent. Les éléments portant la mention « exclusif » feront l'objet d'une discrétion absolue, sauf dans les cas où le Canada considère que la demande de renseignements n'a pas un caractère exclusif. Dans ce cas, le Canada peut réviser les questions ou peut demander au soumissionnaire de le faire, afin d'en éliminer le caractère exclusif, et permettre la transmission des réponses à tous les soumissionnaires. Le Canada peut ne pas répondre aux demandes de renseignements dont la formulation ne permet pas de les diffuser à tous les soumissionnaires.

2.4 Lois applicables

Tout contrat subséquent sera interprété et régi selon les lois en vigueur au Nouvelle Ecosse, et les relations entre les parties seront déterminées par ces lois.

À leur discrétion, les soumissionnaires peuvent indiquer les lois applicables d'une province ou d'un territoire canadien de leur choix, sans que la validité de leur soumission ne soit mise en question, en supprimant le nom de la province ou du territoire canadien précisé et en insérant le nom de la province ou du territoire canadien de leur choix. Si aucun changement n'est indiqué, cela signifie que les soumissionnaires acceptent les lois applicables indiquées.

PARTIE 3 – INSTRUCTIONS POUR LA PRÉPARATION DES SOUMISSIONS

3.1 Instructions pour la préparation des soumissions

Le Canada demande que les soumissionnaires fournissent leur soumission en sections distinctes, comme suit :

- Section I : Soumission technique (deux copies papier)
- Section II : Soumission financière (un copie papier)
- Section III : Attestations (un copie papier)

Les prix doivent figurer dans la soumission financière seulement. Aucun prix ne doit être indiqué dans une autre section de la soumission.

Le Canada demande que les soumissionnaires suivent les instructions de présentation décrites ci-après pour préparer leur soumission.

- a) utiliser du papier de 8,5 po x 11 po (216 mm x 279 mm);
- b) utiliser un système de numérotation correspondant à celui de la demande de soumissions.

En avril 2006, le Canada a approuvé une politique exigeant que les ministères organismes fédéraux prennent les mesures nécessaires pour incorporer les facteurs environnementaux dans le processus d'approvisionnement Politique d'achats écologiques (<http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/ecologisation-greening/achats-procurement/politique-policy-fra.html>). Pour aider le Canada à atteindre ses objectifs, les soumissionnaires devraient :

- 1) utiliser du papier de 8,5 po x 11 po (216 mm x 279 mm) contenant des fibres certifiées provenant d'un aménagement forestier durable et contenant au moins 30 % de matières recyclées; et
- 2) utiliser un format qui respecte l'environnement: impression noir et blanc, recto-verso/à double face, broché ou agrafé, sans reliure Cerlox, reliure à attaches ni reliure à anneaux.

Section I : Soumission technique

Dans leur soumission technique, les soumissionnaires devraient expliquer et démontrer comment ils entendent répondre aux exigences et comment ils réaliseront les travaux.

Section II : Soumission financière

Les soumissionnaires doivent présenter leur soumission financière en conformité avec la base de paiement. Le montant total des taxes applicables doit être indiqué séparément.

Section III : Attestations

Les soumissionnaires doivent présenter les attestations et renseignements supplémentaires exigés à la Partie 5.

3.2 Clauses du Guide des CUA

B1000T Condition du matériel – soumission (2014-06-26)

PARTIE 4 – PROCÉDURES D'ÉVALUATION ET MÉTHODE DE SÉLECTION

4.1 Procédures d'évaluation

- a) Les soumissions reçues seront évaluées par rapport à l'ensemble des exigences de la demande de soumissions, incluant les critères d'évaluation techniques et financiers.
- b) Une équipe d'évaluation composée de représentants du Canada évaluera les soumissions.
- c) L'équipe d'évaluation devra d'abord déterminer si deux soumissions ou plus sont accompagnées d'une attestation valide de contenu canadien. Si c'est le cas, seulement les soumissions accompagnées d'une attestation valide seront évaluées selon le processus d'évaluation, sinon toutes les soumissions reçues seront évaluées. Si des soumissions accompagnées d'une attestation valide sont déclarées non recevables, ou sont retirées, et qu'il reste moins de deux soumissions recevables accompagnées d'une attestation valide, l'équipe poursuivra l'évaluation des soumissions accompagnées d'une attestation valide. Si toutes les soumissions accompagnées d'une attestation valide sont déclarées non recevables, ou sont retirées, alors toutes les autres soumissions reçues seront évaluées.

4.1.1 Évaluation technique

4.1.1.1 Critères techniques obligatoires

4.1.2 Évaluation financière

Le prix de la soumission sera évalué en dollars canadiens, excluant les taxes applicables, FAB destination, incluant les droits de douane et les taxes d'accise canadiens.

4.2 Méthode de sélection

Une soumission doit respecter les exigences de la demande de soumissions et satisfaire à tous les critères d'évaluation techniques obligatoires pour être déclarée recevable. La soumission recevable avec le prix évalué le plus bas sera recommandée pour attribution d'un contrat. **Les entreprises doivent soumissionner sur tous les articles ou soumission sera jugée irrecevable.**

PARTIE 5 – ATTESTATIONS ET RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Les soumissionnaires doivent fournir les attestations et les renseignements supplémentaires exigés pour qu'un contrat leur soit attribué.

Les attestations que les soumissionnaires remettent au Canada, peuvent faire l'objet d'une vérification à tout moment par le Canada. À moins d'indication contraire, le Canada déclarera une soumission non recevable, ou à un manquement de la part de l'entrepreneur s'il est établi qu'une attestation du soumissionnaire est fautive, sciemment ou non, que ce soit pendant la période d'évaluation des soumissions ou pendant la durée du contrat.

L'autorité contractante aura le droit de demander des renseignements supplémentaires pour vérifier les attestations du soumissionnaire. À défaut de répondre et de coopérer à toute demande ou exigence imposée par l'autorité contractante, la soumission sera déclarée non recevable, ou constituera un manquement aux termes du contrat.

5.1 Attestations préalables à l'attribution du contrat et renseignements supplémentaires

Les attestations et les renseignements supplémentaires énumérés ci-dessous devraient être remplis et fournis avec la soumission mais ils peuvent être fournis plus tard. Si l'une de ces attestations ou renseignements supplémentaires ne sont pas remplis et fournis tel que demandé, l'autorité contractante informera le soumissionnaire du délai à l'intérieur duquel les renseignements doivent être fournis. À défaut de fournir les attestations ou les renseignements supplémentaires énumérés ci-dessous dans le délai prévu, la soumission sera déclarée non recevable.

5.1.1 Dispositions relatives à l'intégrité – documentation exigée

Conformément à la *Politique d'inadmissibilité et de suspension* (<http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/ci-if/politique-policy-fra.html>), le soumissionnaire doit présenter la documentation exigée, s'il y a lieu, afin que sa soumission ne soit pas rejetée du processus d'approvisionnement.

5.1.2 Programme de contrats fédéraux pour l'équité en matière d'emploi – Attestation de soumission

En présentant une soumission, le soumissionnaire atteste que le soumissionnaire, et tout membre de la coentreprise si le soumissionnaire est une coentreprise, n'est pas nommé dans la liste des « soumissionnaires à admissibilité limitée du PCF » du Programme de contrats fédéraux (PCF) pour l'équité en matière d'emploi disponible au bas de la page du site Web d'Emploi et Développement social Canada (EDSC) – Travail (http://www.edsc.gc.ca/fr/emplois/milieu_travail/droits_personne/equite_emploi/programme_contrats_federaux.page?&_ga=1.152490553.1032032304.1454004848).

Le Canada aura le droit de déclarer une soumission non recevable si le soumissionnaire, ou tout membre de la coentreprise si le soumissionnaire est une coentreprise, figure dans la liste des « soumissionnaires à admissibilité limitée du PCF » au moment de l'attribution du contrat.

Solicitation No. - N° de l'invitation
F5956-160440/A
Client Ref. No. - N° de réf. du client
F5956-16-0440

Amd. No. - N° de la modif.
File No. - N° du dossier
HAL-6-77174

Buyer ID - Id de l'acheteur
hal409
CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

PARTIE 6 – CLAUSES DU CONTRAT SUBSÉQUENT

Les clauses et conditions suivantes s'appliquent à tout contrat subséquent découlant de la demande de soumissions et en font partie intégrante.

6.1 Exigences relatives à la sécurité

Le contrat ne comporte aucune exigence relative à la sécurité.

6.2 Besoin

L'entrepreneur doit fournir les articles décrits à l'annexe «A », Besoin.

6.3 Clauses et conditions uniformisées

Toutes les clauses et conditions identifiées dans le contrat par un numéro, une date et un titre, sont reproduites dans le *Guide des clauses et conditions uniformisées d'achat* (<https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat>) publié par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada.

6.3.1 Conditions générales

2010A (2016-04-04), Conditions générales - biens (complexité moyenne) s'appliquent au contrat et en font partie intégrante.

6.4 Durée du contrat

6.4.1 Date de livraison

Veillez fournir la meilleure date de livraison : _____

6.5 Responsables

6.5.1 Autorité contractante

L'autorité contractante pour le contrat est :

Kathie Taylor
Supply Officer
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada
Direction générale des approvisionnements
1713 Bedford Row
Halifax, N.E.
Téléphone : 902-496-5510
Télécopieur : 902-496-5016
Courriel : kathie.taylor@pwgsc.gc.ca

L'autorité contractante est responsable de la gestion du contrat, et toute modification doit être autorisée, par écrit par l'autorité contractante. L'entrepreneur ne doit pas effectuer de travaux dépassant la portée du contrat ou des travaux qui n'y sont pas prévus suite à des demandes ou des instructions verbales ou écrites de toute personne autre que l'autorité contractante.

Solicitation No. - N° de l'invitation
F5956-160440/A
Client Ref. No. - N° de réf. du client
F5956-16-0440

Amd. No. - N° de la modif.
File No. - N° du dossier
HAL-6-77174

Buyer ID - Id de l'acheteur
hal409
CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

6.5.2 Chargé de projet

Le chargé de projet pour le contrat est :

Nom : _____
Titre : _____
Organisation : _____
Adresse : _____

Téléphone : _____
Télécopieur : _____
Courriel : _____

Le chargé de projet représente le ministère ou l'organisme pour lequel les travaux sont exécutés en vertu du contrat. Il est responsable de toutes les questions liées au contenu technique des travaux prévus dans le contrat. On peut discuter des questions techniques avec le chargé de projet; cependant, celui-ci ne peut pas autoriser les changements à apporter à l'énoncé des travaux. De tels changements peuvent être effectués uniquement au moyen d'une modification de contrat émise par l'autorité contractante.

6.5.3 Représentant de l'entrepreneur

Nom : _____
Titre : _____
Organisation : _____
Adresse : _____

Téléphone : _____
Télécopieur : _____
Courriel : _____

6.6 Paiement

6.6.1 Base de paiement

À condition de remplir de façon satisfaisante toutes ses obligations en vertu du contrat, l'entrepreneur sera payé un (des) prix de lot ferme(s) » selon un montant total de _____ \$ Les droits de douane sont inclus et les taxes applicables sont en sus.

Le Canada ne paiera pas l'entrepreneur pour tout changement à la conception, toute modification ou interprétation des travaux, à moins que ces changements à la conception, ces modifications ou ces interprétations n'aient été approuvés par écrit par l'autorité contractante avant d'être intégrés aux travaux.

6.6.2 Méthode de Paiement

H1000C (2008-05-12) paiement unique

6.7 Instructions relatives à la facturation

L'entrepreneur doit soumettre ses factures conformément à l'article intitulé « Présentation des factures » des conditions générales. Les factures ne doivent pas être soumises avant que tous les travaux identifiés sur la facture soient complétés.

Les factures doivent être distribuées comme suit :

- a. L'original et un (1) exemplaire doivent être envoyés à l'adresse qui apparaît à la page 1 du contrat pour attestation et paiement.

6.8 Attestations et renseignements supplémentaires

6.8.1 Conformité

À moins d'indication contraire, le respect continu des attestations fournies par l'entrepreneur avec sa soumission ou préalablement à l'attribution du contrat, ainsi que la coopération constante quant aux renseignements supplémentaires, sont des conditions du contrat et leur non-respect constituera un manquement de la part de l'entrepreneur. Les attestations pourront faire l'objet de vérifications par le Canada pendant toute la durée du contrat.

6.9 Lois applicables

Le contrat doit être interprété et régi selon les lois en vigueur en Nouvelle Écosse.

6.10 Ordre de priorité des documents

En cas d'incompatibilité entre le libellé des textes énumérés dans la liste, c'est le libellé du document qui apparaît en premier sur la liste qui l'emporte sur celui de tout autre document qui figure plus bas sur ladite liste.

- a) les articles de la convention;
- b) les conditions générales 2010A (2016-04-04);
- c) Annexe A, Énoncé des travaux;
- d) la soumission de l'entrepreneur en date du _____

6.11 Clauses du Guide des CCUA

G1005C Assurances (2008-05-12)

Annexe A BESOIN

Description

Pêches et Océans Canada (MPO), Secteur des sciences, a besoin de bouées immergées fabriquées par DeepWater Buoyancy (Biddeford, Maine, États-Unis). Les bouées accueillent les instruments océanographiques utilisés sur les amarrages et en assurent la flottabilité. Ils viennent appuyer les programmes de recherche ministériels.

Critères obligatoires

Chaque bouée immergée doit respecter les exigences suivantes :

1. Chaque bouée doit être fabriquée conformément aux caractéristiques de conception et aux spécifications techniques du n° de dessin et de révision qui lui correspond (voir : **Tableau A1.1** et **annexes 2 à 4**).
2. Les bouées doivent être en mousse syntactique pleine avec une densité conforme à la profondeur nominale maximale. Elles doivent comporter un système d'amarrage et de manutention complet (pour le mouillage ou la récupération).
3. Tous les éléments métalliques, y compris le système d'amarrage et de manutention complet, doivent être en acier inoxydable AISI 316 ou 316L. Le système d'amarrage doit être conçu avec un facteur de sécurité approprié en rapport avec la force de poussée et le poids sec de la bouée. Il doit également comporter un œil à chaque extrémité dans lequel il est possible de passer une manille lyre en acier inoxydable AISI 316 offerte sur le marché.
4. Chaque bouée doit disposer d'un puits principal pour y placer les instruments et de ferrures permettant de fixer un instrument identifié sur le dessin (c.à.d. ADCP, AMAR, etc. – voir : **Tableau A1.1** et **annexes 2 à 4**).
5. Une coque protectrice en plastique renforcé de fibre ou en élastomère de polyuréthane doit être fournie pour recouvrir la mousse syntactique à l'extérieur. Elle doit être orange ou jaune vif.
6. Chaque bouée doit comprendre deux puits auxiliaires : 1) un pour une balise d'iridium XEOS Sable; 2) un pour une balise d'iridium XEOS Apollo. Des colliers de serrage et des ferrures permettant de fixer les instruments aux puits doivent être fournis (matériau : titane ou AISI 316).
7. Le cas échéant, la queue doit être en polyuréthane coulé durable et être suffisamment épaisse (question de solidité) pour pouvoir supporter la manutention en entrepôt ou sur le navire. Elle doit être orange ou jaune vif.
8. Chaque flotteur doit avoir une étiquette extérieure indiquant clairement le numéro de dessin et le numéro de la révision d'installation ayant servi à sa construction, ainsi que sa profondeur

nominale maximale et la charge maximale d'utilisation du système d'amarrage (c.-à-d., PROFONDEUR MAX. = XXXX m; CHARGE MAXIMALE D'UTILISATION = XXXX kg).

9. Un dessin d'installation doit être remis aux fins d'examen et d'approbation avant la fabrication. Le dessin d'installation exposera les détails et les dimensions de chaque modèle de bouée immergée.
10. Transport maritime à inclure.

Tableau A1.1 Caractéristiques de conception et spécifications techniques de la bouée.

ANNEXE	N° de dessin	N° de révision	Type de bouée et utilisation	Profondeur nominale	Flottabilité	Quantité
2	AF36	01	Bouée sphérique 36 po pour ADCP	750 m	353 lbf	2
3	20646	01	Bouée sphérique 36 po pour AMAR	750 m	348 lbf	1
4	SD-20645	00	Bouée Stablemoor 500, 750 msw	750 m	527 lbf	4

Les annexes 2 à 4 (PDF ci-joint)

Solicitation No. - N° de l'invitation
F5956-160440/A
Client Ref. No. - N° de réf. du client
F5956-16-0440

Amd. No. - N° de la modif.
File No. - N° du dossier
HAL-6-77174

Buyer ID - Id de l'acheteur
hal409
CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

ANNEXE B BASE DE PAIEMENT

Le prix de la soumission sera évalué en dollars canadiens, excluant la taxe sur les produits et services ou la taxe de vente harmonisée, FAB destination, incluant les droits de douane et les taxes d'accise canadiens.

Article	Qté	Unité de calcul	Prix
Bouées immergées, la façon la plus complète à l'annexe A. Transport maritime à inclure.	lot	1	\$

ANNEXE C Données de références croisées

Les soumissionnaires doivent fournir les données de renvoi ci-après afin d'indiquer les pages sur lesquelles chaque spécification obligatoire peut être démontrée dans la documentation technique soumise avec leur soumission. Pour les quelques critères qui ne sont pas identifiés dans les fiches techniques / littérature / brochures, l'indication de votre entreprise de «conforme» sera considérée comme une certification que l'exigence est satisfaite. Le Canada se réserve le droit de vérifier tous les renseignements liés aux exigences obligatoires.

	Critères de spécification obligatoires	Numero de page du renvoi
1	Chaque bouée doit être fabriquée conformément aux caractéristiques de conception et aux spécifications techniques du n° de dessin et de révision qui lui correspond (voir : Tableau A1.1 et annexes 2 à 4).	
2	Les bouées doivent être en mousse syntactique pleine avec une densité conforme à la profondeur nominale maximale. Elles doivent comporter un système d'amarrage et de manutention complet (pour le mouillage ou la récupération).	
3	Tous les éléments métalliques, y compris le système d'amarrage et de manutention complet, doivent être en acier inoxydable AISI 316 ou 316L. Le système d'amarrage doit être conçu avec un facteur de sécurité approprié en rapport avec la force de poussée et le poids sec de la bouée. Il doit également comporter un œil à chaque extrémité dans lequel il est possible de passer une manille lyre en acier inoxydable AISI 316 offerte sur le marché.	
4	Chaque bouée doit disposer d'un puits principal pour y placer les instruments et de ferrures permettant de fixer un instrument identifié sur le dessin (c.-à-d. ADCP, AMAR, etc. – voir : Tableau A1.1 et annexes 2 à 4).	
5	Une coque protectrice en plastique renforcé de fibre ou en élastomère de polyuréthane doit être fournie pour recouvrir la mousse syntactique à l'extérieur. Elle doit être orange ou jaune vif.	
6	Chaque bouée doit comprendre deux puits auxiliaires : 1) un pour une balise d'iridium XEOS Sable; 2) un pour une balise d'iridium XEOS Apollo. Des colliers de serrage et des ferrures permettant de fixer les instruments aux puits doivent être fournis (matériau : titane ou AISI 316).	
7	Le cas échéant, la queue doit être en polyuréthane coulé durable et être suffisamment épaisse (question de solidité) pour pouvoir supporter la manutention en entrepôt ou sur le navire. Elle doit être orange ou jaune vif.	
8	Chaque flotteur doit avoir une étiquette extérieure indiquant clairement le numéro de dessin et le numéro de la révision d'installation ayant servi à sa construction, ainsi que sa profondeur nominale maximale et la charge maximale d'utilisation du système d'amarrage (c.-à-d., PROFONDEUR MAX. = XXXX m; CHARGE MAXIMALE D'UTILISATION = XXXX kg).	

Solicitation No. - N° de l'invitation
F5956-160440/A
Client Ref. No. - N° de réf. du client
F5956-16-0440

Amd. No. - N° de la modif.
File No. - N° du dossier
HAL-6-77174

Buyer ID - Id de l'acheteur
hal409
CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

9	Un dessin d'installation doit être remis aux fins d'examen et d'approbation avant la fabrication. Le dessin d'installation exposera les détails et les dimensions de chaque modèle de bouée immergée.	

Solicitation No. - N° de l'invitation
F5956-160440/A
Client Ref. No. - N° de réf. du client
F5956-16-0440

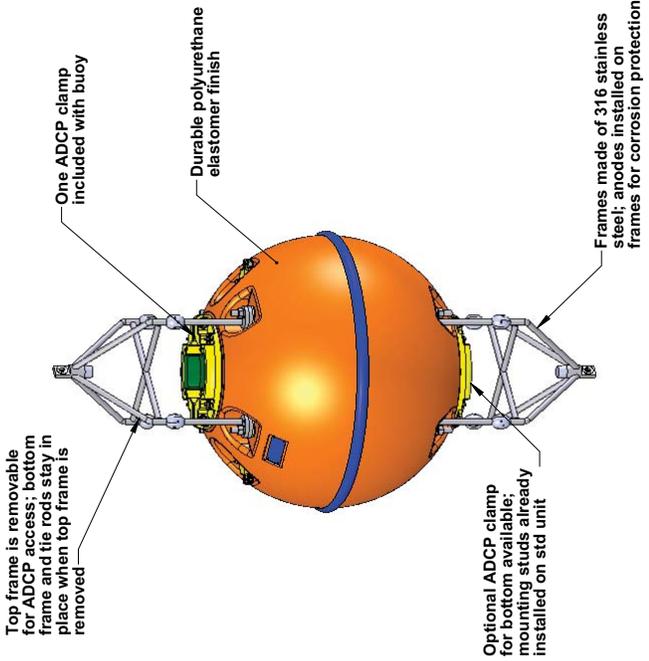
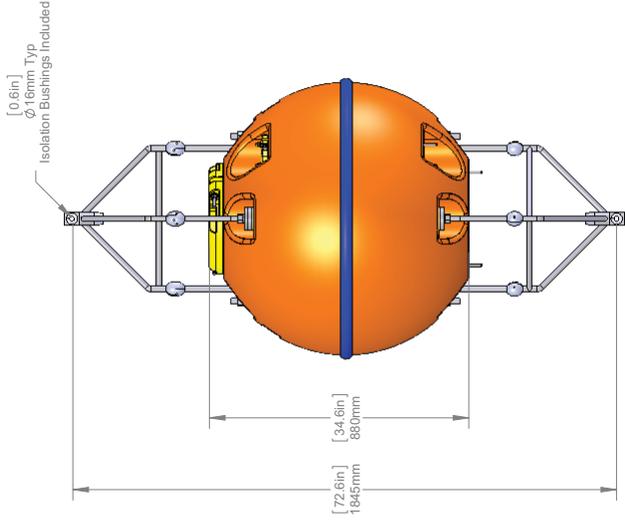
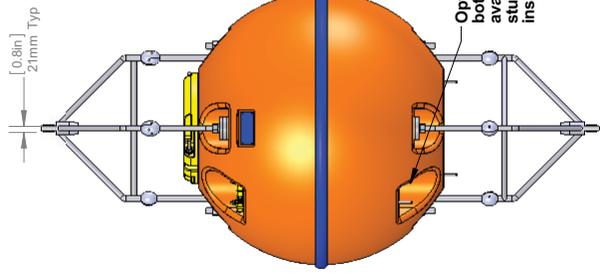
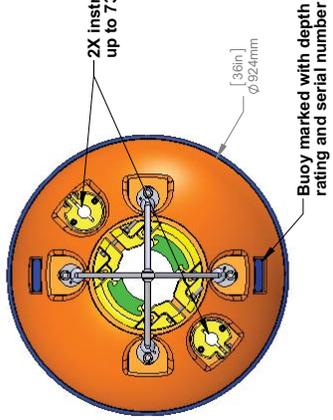
Amd. No. - N° de la modif.
File No. - N° du dossier
HAL-6-77174

Buyer ID - Id de l'acheteur
hal409
CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

REV.	DESCRIPTION	DATE	DRAWN BY	CHECKED BY
00	Initial Release	21-Feb-12	MPC	MDS
01	Update Unit Info	31-Mar-15	DFC	MJA

Product Number	Description	Seawater Buoyancy, kg (lb)	Buoyancy Tolerance, kg (lb)	Nominal Weight in Air, kg (lb)
AF36-0750	36" Spherical ADCP Buoy, 750m	160 (353)	+/- 12 (26)	208 (458)
AF36-1500	36" Spherical ADCP Buoy, 1500m	133 (293)		235 (518)
AF36-3500	36" Spherical ADCP Buoy, 3500m	105 (232)		263 (578)
AF36-6000	36" Spherical ADCP Buoy, 6000m	93 (206)		275 (605)

Buoyancy and weight values do not include instrumentation.



DeepWater BUOYANCY
 www.deepwaterbuoy.com
 55 Main St
 Biddeford, ME 04005, USA
 Tel: 1-207-502-1400

36" Spherical ADCP Buoy, All Depths

Material:

Dimensions - mm (inches)

x
x.x
x.xx
x.xxx
x.xxx
Angular

UNLESS OTHERWISE SPECIFIED

Original Designer: MPC

Rev. No. AF36
 DO NOT SCALE DRAWING
 Sheet 1 OF 1
 Size: B

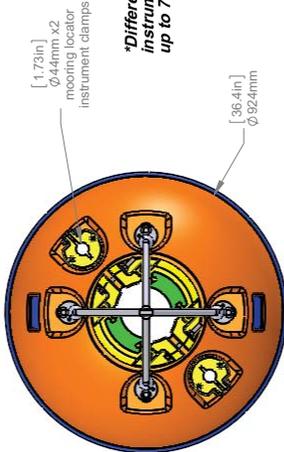
Rev. 01
 Size: B

PROPRIETARY AND CONFIDENTIAL
 This document contains technical data which is the exclusive property of DeepWater Buoyancy, Inc. and is to be used only for the purposes specified or otherwise agreed upon, without the written consent of DeepWater Buoyancy, Inc.

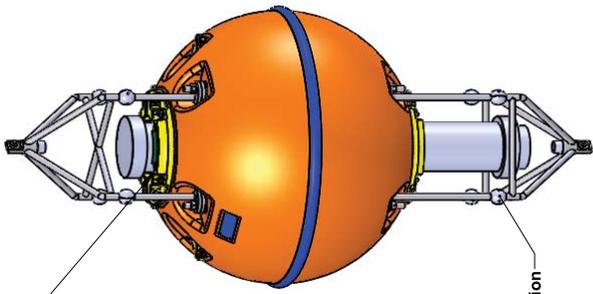
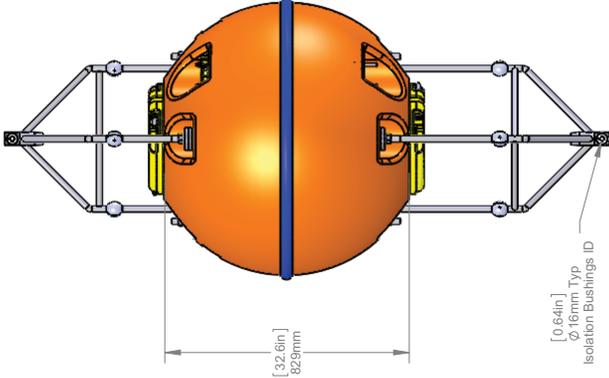
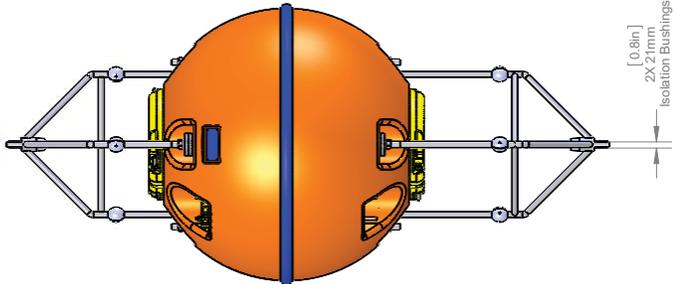
REV.	DESCRIPTION	DATE	DRAWN BY	CHECKED BY
00	Initial Release	12-Dec-2014	SAC	

Product number	Description	Seawater Buoyancy, kg (lb)	Buoyancy tolerance, kg (lb)	Nominal weight in air, kg (lb)
AF36-0750	36" AF ADCP buoy, 750m	160 (348)		208 (470)
AF36-1500	36" AF ADCP buoy, 1500m	133 (317)	+/- 12 (26)	235 (502)
AF36-3500	36" AF ADCP buoy, 3500m	105 (286)		263 (533)
AF36-6000	36" AF ADCP buoy, 6000m	93 (272)		275 (546)

**buoyancy/weight values do not include instrumentation*



**Different mooring instrument clamp sizes available up to 73mm (2.88") diameter*



AF36 ADCP buoy - Ext. Frame, all depths

Material: See BOM

Dimensions - mm (inches)
 x ± 25.4 (1.00)
 xx ± 12.7 (0.50)
 xxx ± 0.5 (0.02)
 xxx ± 0.5 (0.02)
 xxx ± 1/8
 Angular: ± 1°

UNLESS OTHERWISE SPECIFIED

PROPRIETARY AND CONFIDENTIAL
 This document contains technical data which is the exclusive property of DeepWater Buoyancy, Inc. and/or its subsidiaries. It is to be used only for the purposes and in the quantities and otherwise as authorized in writing by DeepWater Buoyancy, Inc.

Original Designer: MIA

Dwg. No.	20646	Rev.	01
DO NOT SCALE DRAWING	Sheet 1 OF 1	Size: B	

